

PROCES VERBAL
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS RISLE-CHARENTONNE
JEUDI 1^{ER} AVRIL 2004 A 17H30
Mairie de Bernay

Etaient présents :

- ✦ Monsieur André ANTHIERENS, Monsieur Christian BAÏSSE, Monsieur Jacques BORDAY, Monsieur Joël BOURDIN, Madame Françoise CANU, Monsieur François COURVOISIER, Madame Jacqueline DELAQUAIZE, Monsieur Edmond DESHAYES, Monsieur Jacky DESRUES, Monsieur Jean-Pierre DUBUS, Monsieur Lucien EON, Monsieur Pierre ESPALDET, Monsieur Gérard GRIMAUULT, Monsieur Denis GUITTON, Monsieur Frédéric JONES, Madame Marie-Françoise LARROQUELLE, Monsieur Pierre LAUNAY, Monsieur Hervé MAUREY, Monsieur Lionel PREVOST, Monsieur Jean-Jacques PREVOST, Monsieur Jean QUINTON, Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, Madame Nicole SARAZIN, Monsieur Philippe TOUFLET.

Etaient excusés :

- ✦ Monsieur Francis CAVELIER, Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Monsieur Jean-François HERVIEU, Monsieur Alain HUCHE, Madame Marie-Christine JOIN-LAMBERT, Monsieur Gilles LAUNAY, Madame Odile PINOCHE, Madame Anne-Marie TOULOUSE.

Etaient absents :

- ✦ Madame Claire AUMAITRE, Monsieur Hubert CAPPELLE, Monsieur Gilbert CLOAREC, Monsieur Serge DESSON, Monsieur Jean-Claude FRANCOIS, Monsieur François GOBRON, Monsieur Jacques GRAVELLE, Monsieur Didier MALCAVA, Monsieur Michel PALLIER, Monsieur Guy PARIS, Monsieur Marc VAMPA.

Assistaient à la réunion :

- ✦ Monsieur le Percepteur de la Trésorerie de Bernay, Mesdames Camille MOREL et Carole ARNOULT.

Le Président, Monsieur Joël BOURDIN, remercie l'ensemble des membres du Comité Syndical pour leur présence et, le quorum étant atteint, l'invite à débiter cette réunion à 17h45.

I- QUELQUES ELEMENTS D'INFORMATION

. Contractualisation

Monsieur le Président rappelle que la **contractualisation du Contrat du Pays Risle-Charentonne s'est déroulée le Vendredi 13 février 2004** Le Syndicat a fait imprimer 95 exemplaires du Contrat de Pays lesquels seront distribués aux Communautés de Communes accompagnés d'une version informatique (CD-ROM).

Monsieur le Président ajoute également que l'objectif que s'était fixé l'ADIBER puis le Syndicat Mixte depuis cinq années avait été atteint : le territoire est enfin devenu un véritable Pays au titre de la Loi Voynet et a contractualisé sur un Programme d'actions de développement local.

Par ailleurs, il énonce qu'en Haute-Normandie, cinq Contrats d'Agglomération et six Contrats de Pays ont été signés et que six autres sont encore en cours d'officialisation. En outre, le montant global du Contrat du Pays Risle-Charentonne est à l'heure actuelle le deuxième plus important de Haute-Normandie, après celui du Pays de Caux Vallée de Seine.

Enfin, Monsieur le Président conclut sur le fait que le Pays Risle-Charentonne doit poursuivre trois missions :

- s'assurer de la mise en place des actions contractualisées,
- mettre en œuvre le SCOT de Pays,
- préparer le futur Contrat,
- « 1% Paysage et Développement – A28 »

Monsieur Joël BOURDIN aborde ensuite le sujet lié au dispositif « **1% Paysage et Développement** » autour de la construction de l'Autoroute A28. En effet, il informe que la Direction Départementale de l'Équipement de l'Eure et l'État (Sous-Préfecture de Bernay) viennent de lancer une étude menée par le Cabinet « Terres Neuves » sur l'application de ce dispositif. Aussi, d'ici à juillet 2004, ce cabinet va s'appuyer sur les deux Pays de l'Eure concernés, à savoir le Pays Risle-Charentonne et le Pays du Roumois pour définir :

- la zone et les communes concernées par le dispositif,
- un programme d'actions éligibles.

La mise en place d'un comité de réflexion pourrait donc être envisagée avec toutes les Communautés de Communes du Pays.

II- ACTIONS DU SYNDICAT MIXTE EN 2004

. Mise en œuvre du SCOT

Après l'annonce de ces différents éléments d'information, Monsieur le Président parcourt à présent les actions du Syndicat Mixte pour l'année en cours.

Parmi ces actions, figure la **mise en œuvre du SCOT** (Schéma de COhérence Territoriale). Monsieur le Président rappelle à cet effet, les modalités de mise en œuvre d'un tel outil d'urbanisme :

- **un rapport de présentation** = un diagnostic socio-économique + une analyse initiale de l'état de l'environnement + un projet d'aménagement et de développement durable + un exposé des choix retenus,
- un **document d'orientation** de l'organisation de l'espace,
- les **documents graphiques**.

Dans l'objectif d'un SCOT de Pays pour 2006, le bureau du Syndicat Mixte du Pays propose la mise en œuvre de deux études en 2004 :

- Plan Local pour l'Habitat,
- Schéma Local de transports collectifs.

Ces deux études constitueront le point de départ de la mise en œuvre du SCOT. En 2005, un cabinet d'études sera missionné pour poursuivre la démarche globale du SCOT en intégrant ces deux premières études.

La Commission SCOT constituera le Comité de pilotage de ces deux études. Par ailleurs, un Comité technique réunira les représentants de l'Etat, de la Région, du Département, des Chambres Consulaires, de la CAF,... Ce Comité technique va être très prochainement constitué pour élaborer un cahier des charges qui sera soumis pour éventuelles modifications et pour validation au Comité de Pilotage (commission SCOT).

Monsieur le Président indique que le SCOT n'est pas assimilable à un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le SCOT indiquant les contraintes aux PLU, le Président ajoute qu'il souhaite qu'il soit établi sans engendrer d'importantes contraintes.

. Suivi de la mise en œuvre des actions contractualisées

Le suivi de la mise en œuvre des actions contractualisées est également une des priorités pour cette année 2004.

En effet, durant l'année 2004, un certain nombre d'actions seront menées par les porteurs de projet du Pays.

De ce fait, le Comité Syndical doit délibérer pour certifier que les actions présentées aux partenaires financiers au titre du Contrat de Pays correspondent effectivement à ce qui a été contractualisé.

Domaine culturel :

Association Le Temps des Cerises : « Festival de la Marionnette » et « Jazz en Pays Risle-Charentonne »

Association Les Idées Heureuses : « Les Ballades en Pays Risle-Charentonne »

Association Culturelle Rugloise : « La Chambole des 3 Ru »

Association Le Rouge et Le Noir : « Les Bouquinistes au bord de l'eau » et « Cinéma et Résistance »

Association Polaroid Théâtre : « Les Ateliers de la prise de parole »

Office de tourisme de Bernay : « Jours de Fête »

Communauté de Communes de Thiberville : « Semaine des Arts en campagne »

Communauté des Communes Rurales de Brionne : Espace culturel, sportif et multimédia de St-Eloi-de-Fourques

Commune de Brionne : Réhabilitation de la base de loisirs de Brionne

Association La Société des Courses de Bernay : Modernisation de l'hippodrome de Bernay

Domaine des services :

Commune de Rugles : Maison des Services

Communauté de Communes de Broglie : Etude sur le centre de culture, d'initiatives, de ressources et de loisirs

Communauté de Communes de Beaumont-le-Roger : Maison de l'Enfance

Commune de Bernay : Pôle associatif

Domaine économique :

Communauté de Communes de Bernay : ZA des Granges

Communauté de Communes de Broglie : ZA de Montreuil-l'Argillé

Domaine de l'aménagement, de l'environnement et du tourisme :

Communauté de Communes de Rugles : Charte paysagère : Aménagement des centres-bourgs de Bois-Anzeray et de Bois-Normand-près-Lyre

Communauté de Communes de Broglie : ZA de Montreuil-l'Argillé

MJC de Bernay : Véhicule à vocation pédagogique environnementale

Communauté de Communes de Beaumont-le-Roger : « Semaine de l'Environnement » et création d'un sentier d'interprétation

Communauté de Communes de Broglie : Etude sur la valorisation touristique des cantons de Broglie et de Thiberville

Association ASPROB : « Valorisation du Château du Blanc Buisson »

Commune de la Vieille-Lyre : Création d'un gîte au « Trou Normand »

Syndicat Mixte du Pays : élaboration de fiches de randonnée équestre.

Le Comité Syndical, après discussion, délibération et vote adopte l'ensemble des projets qui lui est soumis en 2004 dans le cadre du programme d'actions du Pays Risle-Charentonne.

III- BUDGET ET DELIBERATIONS

Monsieur le Président, avant de quitter la séance, cède la parole à Monsieur Jean QUINTON nommé dès lors Président pour la présentation du compte administratif 2003 du Syndicat Mixte.

Monsieur Jean QUINTON demande à Monsieur Roland RICA, Percepteur de la Trésorerie de Bernay, de parcourir le compte administratif, puis procède à son vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le compte administratif 2003 est accepté.

Monsieur Joël BOURDIN reprend la présidence de la séance et propose à Monsieur Roland RICA de poursuivre avec la lecture du compte de gestion. Celui-ci étant en tout point conforme avec les chiffres du Syndicat Mixte, son vote est donc posé :

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le compte de gestion 2003 est approuvé.

A la lecture du compte administratif 2003 puis du compte de gestion 2003, il apparaît un excédent de fonctionnement de 78 845,00 €. Monsieur le Président propose l'affectation du résultat de l'exercice 2003 en report à nouveau à la section de fonctionnement du Budget Primitif de l'exercice 2004 :

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'affectation du résultat de l'exercice 2003 dans la section de fonctionnement du Budget Primitif de l'exercice 2004 est approuvée.

Le Comité Syndical doit maintenant procéder au vote de la participation financière des Communautés de Communes et de la commune isolée au fonctionnement du Syndicat Mixte pour l'exercice 2004.

Monsieur le Président précise que cette participation reste inchangée par rapport à celle de l'année 2003. Il insiste néanmoins sur le fait qu'une réflexion devra être engagée en fin d'année afin d'assurer la pérennité financière du Syndicat :

- Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil :
[5 065 hab (pop. DGF 2000) x 0.80 € = 4 052.00 €],
- Communauté de Communes du Canton de Beaumont-le-Roger :
[10 414 hab (pop. DGF 2000) x 0.80 € = 8 331.20 €],
- Communauté de Communes de Bernay et des Environs :
[18 241 hab (pop. DGF 2000) x 0.80 € = 14 592.80 €],
- Communauté de Communes Risle-Charentonne :
[4 734 hab (pop. DGF 2000) x 0.80 € = 3 787.20 €],
- Communauté des Communes Rurales du Canton de Brionne :
[6 673 hab (pop. DGF 2000) x 0.80 € = 5 338.40 €],
- Communauté de Communes du Canton de Broglie :
[6 815 hab (pop. DGF 2000) x 0.80 € = 5 452.00 €],
- Communauté de Communes du Canton de Rugles :
[8 207 hab (pop. DGF 2000) x 0.80 € = 6 565.60 €],
- Communauté de Communes du Canton de Thiberville :
[7 240 hab (pop. DGF 2000) x 0.80 € = 5 792.00 €],
- Commune de Brionne :
[4 736 hab (pop. DGF 2000) x 0.80 € = 3 788.80 €],

La participation totale de l'ensemble des Communautés de Communes et de la commune isolée s'élèvera donc en 2004 à 57 700.00 €:

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

La participation des Communautés de Communes et de la commune isolée détaillée ci-dessus est donc adoptée.

Monsieur le Président poursuit la séance en proposant deux remboursements émanant des Assurances GAN et MATMUT. Le premier correspond au matériel informatique dérobé dans la nuit du 10 au 11 janvier 2004 et le deuxième aux frais de réparation sur le véhicule de service occasionné par un accrochage.

Le Comité Syndical doit délibérer sur les deux montants de remboursement proposés, à savoir 1827,00 € et 3 271,42 €

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

La proposition de remboursement des deux Assurances GAN et MATMUT est acceptée.

L'Assemblée peut désormais délibérer sur le Budget Primitif 2004 lu précédemment par Monsieur le Percepteur et présenté comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Investissement	26 295.00 €	35 034.00 €
Fonctionnement	321 064.00 €	321 064.00 €
TOTAL	347 359.00 €	356 098.00 €

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le Budget Primitif 2004, voté par nature et par chapitre par le Comité Syndical, est adopté.

IV- QUESTIONS DIVERSES

L'ensemble des points figurant à l'ordre du jour ayant été abordé et l'assemblée n'ayant plus de questions à poser, le président lève la séance à 18h25.

PROCES VERBAL
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS RISLE-CHARENTONNE
JEUDI 1^{ER} AVRIL 2004 A 17H30 - MAIRIE DE BERNAY

M. A. ANTHIERENS		M. D. GUITTON	
Mme C. AUMAITRE	Absente	M. J-F. HERVIEU	Absent
M. C. BAISSÉ		M. A. HUCHE	Absent
M. J. BORDAY		Mme M-C. JOIN-LAMBERT	Absente
M. J. BOURDIN		M. F. JONES	
Mme F. CANU		Mme M-F. LARROQUELLE	
M. H. CAPPELLE	Absent	M. G. LAUNAY	Absent
M. F. CAVELIER	Absent	M. P. LAUNAY	
M. G. CLOAREC	Absent	M. D. MALCAVA	Absent
M. COURVOISIER		M. H. MAUREY	
M. DELAPORTE	Absent	M. M. PALLIER	Absent
Mme DELAQUAIZE		M. G. PARIS	Absent
M. E. DESHAYES		M. O. PINOCHE	Absente
M. J. DESRUES		M. L. PREVOST	
M. S. DESSON	Absent	M. J-J. PREVOST	
M. J-P. DUBUS		M. J. QUINTON	
M.L. EON		M. J-C. ROUSSELIN	
M. P. ESPALDET		Mme N. SARAZIN	
M. J-C. FRANCOIS	Absent	M. P. TOUFLET	
M. F. GOBRON	Absent	M. A-M. TOULOUSE	Absente
M. G. GRIMAULT		M. M. VAMPA	Absent
M. J. GRAVELLE	Absent		